

QUESTIONNAIRE (1 par enfant)

Nom de la famille	
Nom et prénom de l'enfant	
Classe fréquentée en 2013/2014	

1. Votre enfant fréquente-il le **restaurant scolaire** ?

	Mettre une X en fonction de votre réponse	Précisez les jours
Régulièrement		
Occasionnellement		
Pas du tout		

2. Votre enfant fréquente-il la **garderie scolaire** ?

	Mettre une X en fonction de votre réponse	Précisez les créneaux	
Régulièrement		MATIN (7h30 - 8h50)	APRES MIDI (17h- 18h30)
Occasionnellement			
Pas du tout			

3. Votre enfant fréquente-il l'**Accueil de Loisirs Sans Hébergement « les Galopins »** (ALSH) ?

	Mettre une X en fonction de votre réponse	Précisez les jours
Régulièrement		
Occasionnellement		
Pas du tout		

4. Le Décret du 24 janvier 2013 institue **3 heures par semaine de Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**, c'est-à-dire des activités hors enseignements scolaires. Ils sont prévus en fin de journée et sont facultatifs, l'enfant pourrait donc être récupéré plus tôt par ses parents.

Quelle est votre préférence en termes d'organisation quotidienne ?

PLANNING DES APRES - MIDI	Mettre une X en fonction de votre préférence
1- ENSEIGNEMENT DE 14 H A 16 H15 2- TAP DE 45 MIN - FACULTATIF Planning identique sur 4 jours	
1- ENSEIGNEMENT DE 14 H A 16 H 2- TAP DE 1 HEURE - FACULTATIF Planning identique sur 3 jours - Le 4 ^{ème} jour l'enseignement durerait jusqu'à 17h	
1- ENSEIGNEMENT DE 14H A 15H30 2- TAP DE 1HEURE 30 - FACULTATIF Planning identique sur 2 jours - les 2 autres jours l'enseignement durerait de 14h à 17h	

5. Les **Temps d'Activités Périscolaires** sont facultatifs. Pensez-vous inscrire votre enfant ?
(mettre une X selon votre réponse)

OUI	
NON	

6. Les **Temps d'Activités Périscolaires** feront l'objet d'une inscription **obligatoire**. Votre choix quant à la périodicité des inscriptions est de :
(mettre une X selon votre réponse)

Toutes les 6 semaines (périodes inter-vacances)	
Tous les Trimestres	

7. **Quels types d'activités périscolaires** souhaiteriez-vous pour votre enfant ?
(mettre une X selon votre réponse)

	OUI	NON
Culturelles		
Artistiques		
Sportives		
Scientifiques		
Jeux libres		
Citoyenneté		
Environnement		
Aides au devoir		
Autres		

8- Pour **le mercredi** quel choix seriez-vous amené à privilégier :
(mettre une X selon votre réponse)

	OUI	NON
Récupération de l'enfant à 12h		
Garderie gratuite à l'école de 12h à 12h30		
Restauration scolaire de 12h à 13h50 (fermeture de l'école 14h)		
Restauration et ALSH l'après-midi		

9-Cette nouvelle organisation scolaire ayant pour conséquence une modification des horaires d'ouverture de l'**ALSH** (le mercredi uniquement de 12h à 18h30), entrainera-t-elle pour votre enfant :
(mettre une X selon votre réponse)

	OUI	NON
une fréquentation identique de l'ALSH		
une diminution de la fréquentation de l'ALSH		
une nouvelle inscription à l'ALSH		
Consommation du repas		

Merci de votre participation